

## XXII<sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte

*Est-il permis ou non de payer l'impôt à César ?*

Cette question rapportée par Saint Matthieu et maintes fois commentée est lourde de sens. La fourberie des pharisiens n'étant plus à démontrer, leur manque de courage est maintenant évident. En envoyant leurs émissaires poser cette question à Notre-Seigneur, ils Lui dressent un piège en bonne et due forme ! Comprenons bien l'enjeu de la question sachant que pour les contemporains de Jésus, obéir à des étrangers, c'était renoncer à l'obéissance due à Dieu, le seul véritable souverain d'Israël. Ainsi, refuser le tribut, c'eût été, sinon une révolte, du moins une insubordination grave, présage d'une révolution. Ordonner de le payer, c'était renoncer aux plus chères espérances d'Israël et, de la part de Jésus Lui-même, dépouiller publiquement ce personnage du Messie qui faisait tressaillir le peuple. Bref, vous l'aurez compris, l'une et l'autre réponse était mortelle pour Notre-Seigneur !

Loin de refuser de répondre, et tout en leur rappelant leur hypocrisie, le Seigneur entre dans leur jeu et leur répond par une autre question : *De qui est l'effigie que voici ?*

*De César*, répondirent-ils. Et puis l'admirable réponse de Jésus, une réponse pleine de Sagesse et de science célestes : *Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.*

Cette réponse nous enseigne tout d'abord *qu'il y a deux sortes de pouvoir, l'un terrestre et humain, l'autre céleste et divin... Elle nous apprend que nous sommes ainsi tenus à une double obéissance, l'une aux lois humaines et l'autre aux lois divines... Il nous faut payer à César la pièce portant l'effigie et l'inscription de César, à Dieu ce qui a reçu le sceau de l'image et de la ressemblance divines*<sup>1</sup>.

Saint Paul nous donne la raison profonde de cette exigence posée par le Sauveur : tout pouvoir vient de Dieu ! *Rendez à César ce qui est à César.* Nous avons, chrétiens, le devoir de rendre à César ce qui appartient à César ! Nous avons le devoir d'obéir aux autorités de notre pays pour ce qui concerne le gouvernement même de ce pays. Notre-Seigneur conseille l'obéissance, il ne se mêle pas au gouvernement temporel des états.

Mais attention, encore faut-il que le pouvoir politique ne franchisse pas ses propres limites. Car *Il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu !* Et César n'est pas exempté de l'application de cette exigence ! César aussi doit rendre à Dieu ce qui est à Dieu et tout d'abord rendre à Dieu les droits qui sont les siens, droits qui ne sont pas négociables. César, en tant que César, se doit de préserver les droits de Dieu : *la sauvegarde de la vie humaine, de sa conception jusqu'à son terme naturel, le droit de naître et de vivre dans une famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme, ou le droit des parents à ce que leurs enfants reçoivent une éducation en accord avec les principes qui les animent.* Et cela ce n'est pas négociable...

---

<sup>1</sup> St Laurent de Brinde

Comprenez, chers amis, la finesse et la sagesse de la position catholique de la distinction de ces deux pouvoirs. Le pouvoir politique peut nous réclamer son dû. Mais qu'il n'oublie pas, ce pouvoir temporel qu'il n'est que transitoire, qu'il n'oublie pas de rendre à Dieu ce qui lui est dû ! Il en va de sa prospérité, il en va du bonheur de ses sujets. Qu'il n'oublie pas cet intendant qu'il devra rendre compte de sa gestion devant le Maître.

Si nous devons rendre à César ce qui est à lui, si César lui-même doit rendre à Dieu ce qui est à Dieu, il en est, vous le comprenez bien, de même pour nous !

Écoutons Saint Augustin : *César donc réclame aussi son image; César ne veut pas laisser périr ce qu'il a ordonné de frapper; et Dieu voudrait perdre ce qu'il a fait! (...) L'homme aussi est la monnaie du Christ, et je vois sur cette monnaie l'image, le nom, les bienfaits du Christ et les devoirs qu'il impose.*

Par notre Baptême, nous sommes faits enfants de Dieu, notre âme est frappée de l'image de Dieu. Nous sommes donc bien la monnaie du Christ !

*Chrétien, Tu es homme, nous dit St Laurent de Brinde, docteur de l'Église. Tu es donc la monnaie du trésor divin, une pièce portant l'effigie et l'inscription de l'empereur divin. Dès lors, je demande avec le Christ : « Cette effigie et cette légende, de qui sont-elles ? » Tu réponds : « De Dieu. » Je te réponds : « Pourquoi donc ne rends-tu pas à Dieu ce qui est à lui ? »*

Si nous voulons être réellement une image de Dieu, nous devons ressembler au Christ, puisqu'il est l'image de la bonté de Dieu.

Cette image de Dieu dans notre âme est ternie, abimée par nos péchés quotidiens. Rendons-lui l'éclat qu'elle mérite. Redorons cette monnaie afin de la rendre étincelante. Que cette image attire l'œil de nos contemporains. Que notre âme attire leurs âmes par l'éclat de notre Charité. *Toute âme qui s'élève élève le monde.*

Notre programme, chers amis, est donc assez simple... Pour rendre à Dieu ce qui est à Dieu, il nous faut ressembler à Notre-Seigneur. L'imitation du Christ dans toute notre vie doit être notre seul but.

Ainsi, avec la grâce de Dieu, par l'intercession de Notre-Dame et de tous les Saints, après avoir rendu à Dieu ce qui est à Dieu, Dieu lui-même nous donnera notre dû, la couronne de gloire qui font les Saints, le bonheur éternel de le voir face à face pour l'éternité.

Abbé Jehan-Aldric Rondot